

## Une fécondité élevée chez les jeunes femmes



**E**n 2005, les femmes champardennaises ont donné naissance à 16 250 enfants soit 200 nouveau-nés de plus qu'en 2004. Cette hausse de 1,2 % est légèrement au-dessus de la croissance nationale (0,9 %). Le nombre de femmes de 25 à 35 ans, âge de forte fécondité ayant nettement diminué, la croissance du nombre des naissances s'explique principalement par l'augmentation de la fécondité. En 2005, l'indice conjoncturel de fécondité, en Champagne-Ardenne, est estimé à 1,88 enfant par femme (1,92 en France métropolitaine). Longtemps supérieur à celui de la Métropole, il est passé en dessous en 2002 et reste inférieur depuis.

### Plus d'une mère sur deux n'a pas 30 ans à la naissance de son enfant

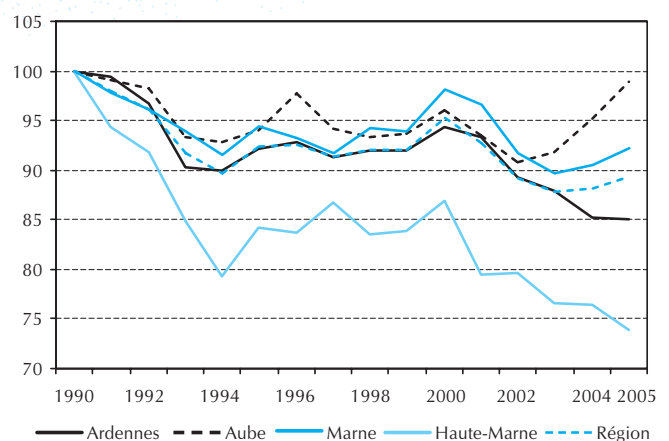
La région se démarque par un taux de fécondité élevé chez les femmes âgées de moins de 25 ans. Elle se trouve ainsi en 2005, selon cet indicateur et pour cette tranche d'âge, en tête des régions de France, après la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. En conséquence, l'âge moyen des mères champardennaises, ayant accouché en 2005, est inférieur à celui de l'ensemble des Françaises (29 ans contre 29,7 ans).

L'apparente stabilité de la natalité régionale cache des disparités géographiques. Dans l'Aube, les naissances augmentent pour la troisième année consécutive et retrouvent un niveau supérieur à celui de l'an 2000. En revanche, la situation est beaucoup moins favorable dans les Ardennes et la Haute-Marne où les naissances ont baissé de 10 % et 15 % depuis le mini baby-boom de l'an 2000.

La part des naissances hors mariage progresse : plus de la moitié des bébés champardennais ont des parents non mariés. Parmi les naissances hors mariage, 63 % sont issues de mères âgées de moins de 30 ans. Cela n'est vrai que pour 45 % des naissances légitimes.

En 2005, d'après les résultats provisoires de l'état civil, 12 400 Champardennais sont décédés, soit 3,4 % de plus que l'année précédente. Cette reprise de la mortalité s'explique en partie par la forte épidémie de grippe de fé-

Evolution des naissances domiciliées (Indice base 100 en 1990)



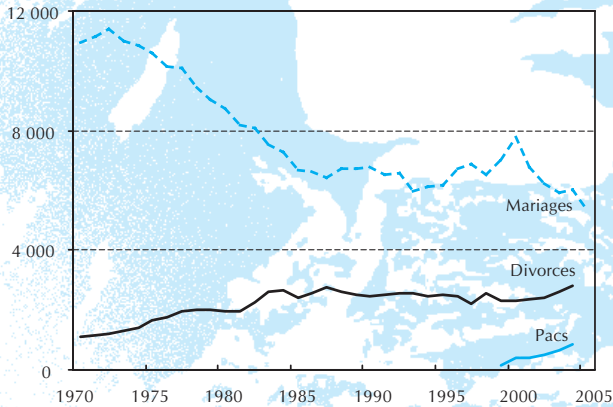
Source : INSEE - Etat-civil

vrier et mars 2005. Elle succède à un nombre de décès particulièrement bas en 2004, en raison du contrecoup de la canicule de l'année 2003. En se référant à 2002, les décès apparaissent en baisse en 2005. Pourtant selon les analyses nationales, si la baisse de la mortalité avait suivi la tendance générale des dernières décennies, la progression du nombre de personnes âgées aurait dû conduire à une légère hausse du nombre de décès entre 2002 et 2005.

En 2005, le taux de mortalité champardennais s'élève à 9,3 décès pour 1 000 habitants contre 8,7 ‰ au niveau national. Les taux de mortalité par âge diminuent peu à peu et la baisse de la mortalité aux âges avancés contribue à l'allongement de la durée de vie en particulier pour les femmes. En 2005, 52 % des décès concernent des hommes. Plus d'un tiers des décès masculins ont lieu avant 70 ans, mais seulement 17 % des décès féminins.

L'espérance de vie à la naissance des Champardennaises reste donc supérieure de huit ans à celle des hommes. Les écarts entre les deux sexes persistent et les chiffres, bien qu'en progression constante, sont encore inférieurs à la moyenne nationale.

## Mariages, pacs, divorces champardennais



Source : INSEE - Etat-civil

Historiquement plus importante dans la région qu'en France métropolitaine, la proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an s'est considérablement réduite. En 1990, la mortalité infantile s'élevait en Champagne-Ardenne à 80 décès pour 10 000 naissances. Les mesures de prévention en faveur des nourrissons, prises à partir de 1995, ont permis de réaliser des progrès spectaculaires. Avec 34 décès d'enfants de moins d'un an pour 10 000 naissances vivantes en 2003, la Champagne-Ardenne se situe désormais en dessous de la moyenne nationale.

## L'excédent naturel se tasse

En 2005, la différence entre les naissances et les décès qui apporte un excédent de 3 800 personnes à la région est en baisse par rapport à 2004. Le tassement de cet accroissement naturel, combiné à une aggravation du déficit migratoire induit pour 2005 une nouvelle baisse de la population.

### Evolution de la population

Unité : %		
Taux de variation total	Région	Métropole
1982-1990	+0,02	+0,51
1990-1999	-0,05	+0,37
1999-2005	-0,11	+0,62
Taux de variation dû au solde naturel		
1982-1990	+0,48	+0,41
1990-1999	+0,34	+0,36
1999-2005	+0,29	+0,39
Taux de variation dû au solde migratoire		
1982-1990	-0,46	+0,10
1990-1999	-0,38	+0,01
1999-2005	-0,40	+0,23

Source : INSEE - Recensements de la population

Au 1er janvier 2005, la population de la Champagne-Ardenne est estimée à 1 334 000 habitants. Les premiers résultats de l'enquête annuelle de recensement de 2005 confirment donc la tendance à la baisse observée en 1999, date du dernier recensement exhaustif. Entre 1999 et 2005, la population régionale a diminué de 0,11 % chaque année. La Champagne-Ardenne est encore, en 2005, la seule région de France métropolitaine à enregistrer une baisse démographique. Elle conserve cependant sa dix-huitième place dans le classement national de la population juste devant l'Auvergne, la Franche-Comté et le Limousin. Déficitaire de longue date sur le plan des migrations, la Champagne-Ardenne est aujourd'hui la région de France affichant le déficit migratoire relatif le plus important, devant le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France.

## Le succès du pacs se confirme

Selon les données actuellement disponibles, un peu plus de 5 300 mariages ont été célébrés en 2005, moins que lors des premières estimations de 2004. La baisse entamée en 2001 se confirme donc dans la région. La chute de la nuptialité légale résulte essentiellement du développement de la cohabitation hors mariage. La "régularisation" d'une vie en couple par un mariage donne lieu, dans certains cas, à la légitimation d'un ou plusieurs enfants. C'est le cas de trois mariages sur dix, célébrés en Champagne-Ardenne. Avec ou sans cohabitation prémaritale, les mariages sont devenus moins durables au fil des années et les divorces de plus en plus nombreux. Les signatures de pactes civils de solidarité (pacs) continuent leur progression à un rythme plus soutenu que les années précédentes en Champagne-Ardenne, comme partout en France d'ailleurs. Après une augmentation de 30 % au cours de l'année 2004, le succès grandissant du pacs semble se confirmer en 2005. Sur l'ensemble du territoire national, 50 % de pacs de plus ont été signés. Mais les dissolutions de pacs progressent également rapidement. ■

### Événements enregistrés et domiciliés

Les naissances, mariages et décès sont enregistrés à la mairie de la commune où ils se produisent.

Ils sont ensuite imputés au domicile : de la mère pour les naissances, déclaré par les conjoints pour les mariages, du défunt pour les décès. On parle alors d'événements domiciliés.

### Solde migratoire apparent

Le solde des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation absolue de population et le solde naturel. Il représente, à la fois, la différence entre les entrées et les sorties de la région et l'ajustement des estimations de population et des résultats du recensement de 2005.

### L'indice conjoncturel de fécondité

C'est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Josiane Hulin